

Recensement des moyens disponibles pour accompagner les salariés dans une démarche collective de VAE

Les moyens humains

Qui dans l'entreprise est prêt à se mobiliser pour la VAE ?

Qui connaît bien la démarche de VAE : étapes, modalités d'accès et de financement ?

Les managers sont-ils prêts à soutenir leurs collaborateurs dans leur démarche de VAE ? Faut-il mettre en place une réunion d'informations ou une session de formation à destination des managers ?

Quel est le temps disponible des managers pour encadrer leurs collaborateurs dans cette démarche ?

Quelles sont les interventions possibles du service Ressources Humaines ou service Formation ? Sur quelle durée ?

Les moyens matériels

Pour des certifications qui demandent des installations matérielles spécifiques, la structure dispose-t-elle des équipements nécessaires ?

La structure peut-elle mettre facilement à disposition des salles de travail pour les collaborateurs participant à la démarche de VAE ?

Quels autres équipements peuvent être utilisés ? (matériels informatiques, photocopieurs, imprimantes, etc.)

Quels autres matériels peuvent être utiles et sont disponibles à l'extérieur ?

Les moyens financiers

Quels sont les financements mobilisés au niveau de l'entreprise ?

Quels compléments de financement peuvent être apportés par l'OPCA ?

Quel est le coût financier prévisionnel que la structure souhaite mobiliser dans le cadre de la mise en place de la démarche collective de VAE ?

Une enveloppe budgétaire est-elle prévue par la structure pour financer les coûts supplémentaires (création de supports de communication, etc.) ?

La structure est-elle prête à dégager du temps pour ses collaborateurs, sur leur temps de travail, pour leur permettre de travailler leurs dossiers et de se préparer aux épreuves de validation ?